

Assises citoyennes de la mer et du littoral

Brest le 22 novembre 2018
Centre nautique du Moulin Blanc

Région maritime majeure, la Bretagne a engagé l'élaboration de sa stratégie maritime et de son schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Pour construire son projet de développement durable, le Conseil Régional de Bretagne, à travers la Breizh COP, souhaite associer tous ses partenaires institutionnels, acteurs·trices socio-économiques et citoyen·ne·s, dont les Conseils de développement. Ce Projet pour la Bretagne sera finalisé en 2019.

A partir des réflexions menées par les Conseils de développement, ces Assises ont pour objectif d'échanger et de débattre des enjeux liés à la mer en Bretagne afin d'apporter des éléments de réflexion, des contributions, des questionnements sur les stratégies maritimes locales et régionales et leur intégration dans le projet régional.

Programme

- 13h00 – Accueil Café
- 13h15 – Mot d'accueil par Guy Jourden, Président Conseil de développement du Pays de Brest et Introduction de la rencontre par Jean Verger, co-coordonateur du réseau des Conseils de développement bretons.
- 13h30 - Présentation des réflexions des CESER de l'Atlantique : « Innovation et économie maritime : un océan d'opportunités pour les régions de la façade atlantique française » par David Riou, Vice-président du CESER Bretagne.
- 14h00 : Quelle stratégie maritime pour la Bretagne ? Pierre Karleskind, Vice-président du Conseil régional en charge de la mer et des infrastructures portuaires
- 14h30 – 16h00 : Ateliers
- 16h00 : Retour sur les ateliers
- 16h15 : Témoignage de Jose Maria Costa, Maire de Viana do Castelo, Président de la CIM Alto Minho – Portugal, Chef de la délégation portugaise au Comité Européen des Régions, Président de la Conférence des Villes de l'Arc Atlantique, et échanges avec les participants.
- 17h00 : Synthèse des Assises par Guy Jourden

Les ateliers sont construits et animés par des Conseils de développement bretons. Leurs travaux seront le point de départ des débats et des contributions destinés à alimenter le projet régional.

Atelier 1 : Gouvernance et stratégie maritime

Animation Conseil de développement du Pays d'Auray

La mer est l'une des priorités de la Région Bretagne, avec un objectif clair : renforcer l'ambition maritime bretonne et la gestion intégrée des zones côtières au travers de sa stratégie maritime. La richesse des littoraux bretons n'est plus à démontrer, tant pour leur patrimoine naturel que paysager. La valeur ajoutée est considérable pour les grands secteurs qui composent notre économie : tourisme, conchyliculture, nautisme, pêche.... Le littoral est un espace complexe car très prisé, et utilisé par de nombreux acteurs. L'interconnaissance entre eux est souvent peu développée et les conflits d'usage fréquents, cela met en évidence l'importance d'une connaissance transversale et globale de ces milieux et leurs usages. Mettre en place une forme de gouvernance adaptée permettrait de traiter de la thématique du littoral dans sa globalité.

Atelier 2 : Nautisme

Animation Conseil de développement du Pays de Vannes

Moteur pour le Pays de Vannes et le Golfe du Morbihan, le nautisme implique un nombre conséquent de personnes et peut se retrouver fragilisé à tout moment. La coopération de tous les acteurs liés à cette problématique était donc indispensable pour permettre au Conseil de développement de favoriser le dialogue et de contribuer aux échanges entre les élus et les habitants et d'inciter ainsi la population à plus de participation citoyenne.

Ce travail a permis d'élaborer des préconisations qui peuvent peut-être concerner la Bretagne :

- Créer un projet de territoire
- Intensifier la mise en réseau des acteurs
- Communiquer efficacement
- Préserver la qualité des eaux...

Atelier 3 : La mer et le littoral : un potentiel de développement à valoriser

Animation Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest

La rade de Brest, bien que située au cœur du territoire, est absente des stratégies de développement du Pays de Brest. Elle existe géographiquement mais n'a pas d'existence administrative "territoriale". Ce territoire, composé d'un espace maritime exceptionnel de 180 km² et d'espaces littoraux, bien qu'extrêmement riche et diversifié, a fait l'objet de nombreuses études mais n'a jamais été ni analysé, ni valorisé, ni promu, de façon globale.

D'où un questionnement :

- Doit-on considérer l'espace maritime côtier comme un territoire à part entière ?
- Doit-il être intégré en tant que tel à la stratégie du territoire ?
- Doit-il faire l'objet d'une gouvernance spécifique ?
- Comment intégrer la mer et le littoral dans les politiques locales de développement ?

Autant de questions auxquelles cet atelier s'efforcera d'apporter des réponses.

Atelier 4 : Activités portuaires et climat : Quelles actions mettre en œuvre ?

Animation Conseil de développement du Pays de Lorient

Récemment, lors du Sommet mondial pour l'action climatique, sept ports mondiaux ont annoncé s'unir en vue de lutter contre le réchauffement climatique. Plus proche de nous, le conseil de développement du Pays de Lorient s'est intéressé au rôle des ports, qui impactent significativement la rade de Lorient de par la diversité et l'importance de leurs activités, dans une démarche d'atténuation et d'adaptation du changement climatique. La Bretagne, région maritime et donc portuaire peut-elle être exemplaire sur ces questions ?

- Quels impacts les activités portuaires ont-elles sur l'environnement et le climat ?
- Comment les ports agissent-ils aujourd'hui pour l'environnement (traitement des eaux, énergie fossile...) au niveau régional voir mondial ?
- Comment aller plus loin ?

INSCRIPTIONS

Comment s'y rendre ?

En transports en commun : Mobibreizh.bzh

En covoiturage : Ouestgo.fr

Le plus simple est de venir en train jusqu'à Brest (gare TGV accessible depuis Quimper, Saint Brieuc, Rennes ou Paris) puis d'emprunter la ligne n°3 des bus de Brest. Le centre est également facile d'accès en voiture depuis toute l'agglomération Brestoïse et même au-delà, via la RN12 en provenance de Rennes ou la RN165 depuis Nantes, Vannes ou Lorient.

